

jacques garonier agé d'environ onze ans fils de
joseph et de feue Elizabeth clain toucane
mort dans la communion des fideles presens
les sousignes le thne Donnant cure.

Interrompt
de l'au
guet

l'an mil sept cent vingt neuf et le quinze aoust
nous avons enterre dans le cimetiere de cette
paroisse maus quest fils d'antoin et de francoise
cibille agé d'environ un an resmoins les sousignes

le thne Donnant cure.

Il s'ensuit

Mariage
d'honneur
donnant

l'an mil sept cent vingt neuf et le dix sept aoust
apres une publication des bans faite ayant obtenu
dispense des deux autres, et non liastations de
certs. de parois. signés, honore champoucy cure
de vaulien diocèse de nice; et m^{re} cappellet
de vin empie mond sans qu'il soit survenue aucun
empêchement mariage a été célébré en cette
paroisse de la garde entre honore donadi
fils de feu litteux, et de faisa bousissie d'une
poit, et cecile bousillonnie fille de jean, et
de orangeo lagnis. d'auze clain confises
et communies nous leurs aoust, donne la
benediction nuptiale et entente la sainte
messe a été célébré au maître autel de
cette paroisse d'auze de leur parents
aussi et resmoins regus, et sousignes pierre
faron, Louis merson, joseph d'auze pierre
aimard bousillonnie
faron Lussou
pierre d'auze
J. arzan an

266
Interrompt.

de joseph
d'auze.

Interrompt
d'andrie
d'auze.

ja proucles
vauze l'ingrue

Interrompt.
de cangas
de cappellet

Interrompt.
de mapp
de l'auze.

Interrompt.
de mapp
de l'auze.

L'an mil sept cent vingt neuf et le dix neuf 9^e
aoust nous avons enterre dans le cimetiere de cette
paroisse joseph auzan fils de pareisi et d'auze
cappellet agé d'environ onze ans mort dans la
communion des fideles presens les sousignes
Donnant cure.

Il s'ensuit

l'an mil sept cent vingt neuf et le dix neuf aoust
nous avons enterre dans le cimetiere de cette
paroisse andrie l'auze fils d'antoin et de Elizabeth
cibille agé d'environ quatorze ans mort le dix sept
du courrant presens les sousignes

Donnant cure. Il s'ensuit

l'an mil sept cent vingt neuf et le dix neuf aoust
nous avons enterre dans l'eglise de cette paroisse
joseph de cappellet fils de joseph, et de d'auze
de prout agé de deux ans ci devant mort le
a la capitale au chateau du gradis presens les
sousignes dondon

Donnant cure. Il s'ensuit

L'an mil sept cent vingt neuf et le vingt quatre
aoust nous avons enterre dans le cimetiere de cette
paroisse magdalene fourmiere fille de joseph et
d'auze ardissonne agée de trois ans presens les sousignes

Donnant cure. Doucon. Il s'ensuit

L'an mil sept cent vingt neuf et le vingt a
sept du mois d'aoust nous avons enterre dans
le cimetiere de cette paroisse magdalene
Clemence fille d'antoin, et de magdalene vidalle
agée d'environ trois ans presens les sousignes
Donnant cure. Il s'ensuit